

Conseil communal de Lausanne

Initiative : postulat
Titre : Pour des visites culturelles thérapeutiques
Initiant-e(-s) : Lana Damergi et consorts

La Ville de Neuchâtel a sauté le pas et la ville de Genève les a déjà : les ordonnances muséales. Les médecins prescriront des visites gratuites. L'art a de multiples rôles, esthétique, critique, reliait à la période que l'on vit, raconter l'histoire, des histoires, et un rôle moins exploré : thérapeutique.

Quelle bonne surprise de voir nos voisins agir en ce sens : permettre aux médecins de donner des ordonnances muséales.

Il est possible de lire sur le site de la RTS le jeudi 6 février 2025 : "Les communes ont des leviers importants pour agir en amont", Frédéric Mairy. "Elles ont une influence directe sur le quotidien de la population, via par exemple des aménagements urbains", a précisé Sarah Fuchs-Rota, co-présidente de l'Association des communes neuchâtelaises (ACN). Un autre commentaire pertinent : « visiter un musée permet de sortir de l'isolement, de faire de l'activité physique et de s'aérer l'esprit », Julie Courcier Delafontaine, conseillère communale de Neuchâtel

Cet exemple récent de notre actualité régionale, vient après les Médecins francophones du Canada qui pouvaient depuis 2018 prescrire à leurs patients des visites gratuites aux Musées des beaux-arts de Montréal.

Alors que se passe-t-il dans les faits ? c'est une occasion de sortir, un rendez-vous avec de l'art, un contact avec d'autres personnes, regarder sans pression, se changer les idées, catalyser une envie d'aller dans d'autres musées ? aller aux musées si on n'en a pas les moyens, mais terriblement besoin ? Une thérapie douce et progressive qui permet aux personnes de reprendre contact avec leur environnement. Enfin, nous citons la Pr Barbara Broers, médecin adjointe agrégée au Service de médecine de premier recours des HUG :

« La santé, c'est plus que les médicaments. C'est quelque chose de global. On veut proposer autre chose aux patients et patientes, les sortir de la maladie, trouver une voie alternative pour leur permettre de faire face »

Conclusions :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de

Permettre aux médecins lausannois.e de distribuer à leur patient.e.s qui en auraient besoin des ordonnances muséales, pour les musées de la ville de Lausanne et se coordonner avec le canton pour mettre en place ce projet.

Etudier la possibilité d'avoir un suivi des personnes bénéficiaires au sein des musées afin de les accompagner dans ce processus.

Conseil communal de Lausanne

Lausanne, le 19 mars 2025

Mme Lana

DAMERGI



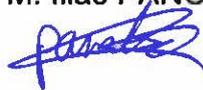
Signataire(s) :

Mme Marlyse AUDERGON

M. Samuel DE VARGAS

Mme Franziska MEINHERZ

M. Ilias PANCHARD



l'initiant-e propose au Conseil de renvoyer ce postulat :

Choisissez un élément.